

Le Collectif Une Seule École (CUSE) soutient tous les personnels et les organisations professionnelles qui revendiquent des moyens pour des services publics d'éducation, de soin et d'action sociale accessibles à toutes et tous.

Mais le CUSE s'inquiète de voir des organisations syndicales suivre une ligne politique problématique sur la question du handicap. Imitant le syndicat Force Ouvrière qui a organisé une journée contre l'inclusion scolaire (qui serait selon eux systématique, en contradiction avec le nombre important d'enfants déscolarisés ou en établissements) le 25 janvier dernier. Le CUSE s'inquiète aussi que d'autres organisations syndicales des travailleuses et travailleurs militent pour le maintien des IME et/ou la création de places supplémentaires dans des structures médico-sociales. A noter que Force Ouvrière n'est pas destinataire de notre communiqué car nous avons acté qu'iels partagent avec le gouvernement (Fadila Khattabi était militante FO avant de devenir ministre déléguée auprès des personnes handicapées) et les associations gestionnaires patronales (APF, LADAPT, APAJH, UNAPEI,...) la volonté de maintenir la ségrégation des personnes handicapées, contre les recommandations de l'ONU, les militantEs antivalidistes et le droit des personnes handicapées à disposer d'elles-mêmes.

Si des moyens médico-sociaux doivent être mis en oeuvre pour accompagner tous les enfants qui en ont besoin, ces moyens doivent être déployés dans l'école ordinaire et ses locaux. Nous dénonçons les structures où s'exercent la privation de scolarité (le temps d'apprentissage y est famélique quand il existe) mais également des maltraitements institutionnels et une approche contraire aux droits humains qui devraient alerter des organisations syndicales prônant l'émancipation des individus. Les privations de liberté et du droit de vivre dans sa famille, les défauts de soin, la non prise en compte des besoins spécifiques de communication ou de sécurité, les violences psychologiques, physiques et sexuelles, le chantage aux soins sont un angle mort des discours de ces organisations.

Le CUSE s'inquiète que des places en institutions médico-sociales soient des revendications pour des organisations syndicales de transformation sociale. Si Force Ouvrière a souhaité écarter les problématiques antiracistes, féministes et intersectionnelles d'une pensée syndicale strictement corporative, il serait dommageable que des organisations comme la CGT, SUD, CFDT, FSU, UNSA ou la CNT suivent la ligne validiste de FO sur la question de la scolarisation des enfants handicapés.

Les institutions dites spécialisées sont gérées par des associations gestionnaires patronales dont l'intérêt est le maintien de l'inaccessibilité sociale : si la société est inaccessible, les structures ségréguatives pour nos adèles handicapés restent indispensables. Si les moyens présents dans les structures ne sont pas redéployés dans l'espace social ordinaire (maison, crèches, écoles, loisirs, transports, travail), les personnes handicapées seront contraintes à être institutionnalisées (<https://www.mediapart.fr/journal/france/291121/aides-aux-personnes-handicapees-un-debat-confisque>). En demandant des places et des moyens dans ces structures spécialisées, les organisations syndicales participent au maintien de cette ségrégation, contraire au droit international (<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>)

Les luttes pour des conditions de travail, luttes légitimes, ne peuvent se penser sans tenir compte des usagerEs discriminéEs dans leur accès aux espaces et aux services publics. Les savoir-faire des travailleurs et travailleuses doivent pouvoir s'exercer sans que certainEs usagerEs ne soient maltraitéEs et/ou privéEs de liberté. Nos adèles institutionnalisésEs en IME puis en FAM, en MAS ou en ESAT sont des personnes qu'un système de salariat toxique empêche d'accéder au statut de travailleurs et de travailleuses.

Au collège, le tri par groupes de niveau provoque une colère légitime qui met toutefois à jour une

différence de traitement selon les élèves. Pourquoi la dimension politique de ce tri n'est pas mobilisée quand nous le pratiquons déjà avec des élèves envoyés en SEGPA, en ULIS ou pire, dans des structures ségréguées où ces enfants, parce qu'ils sont jugés non scolarisables, seront privés d'apprentissage et de liberté puis de travail? Il y a une pensée politique & militante antivalidiste à construire dans les organisations professionnelles qui consisterait d'abord à questionner les espaces (IME, ULIS, SEGPA...) & les pratiques (orientation en lycée pro, aide "au mérite", biais racistes, sexistes & validistes) avant de construire des alternatives & des utopies désirables: l'antivalidisme est intrinsèquement antiproductiviste donc anticapitaliste quand le rythme scolaire & les programmes sont un outil de contrainte sociale et de normalisation.

Notre collectif souhaite diffuser cette pensée qui doit passer par reconnaître nos biais validistes pour ensuite construire des outils politiques, comme l'école, réellement émancipateurs. D'autres structures doivent être détruites, comme les structures ségréguées pour personnes handicapées, et permettre aux professionnels qui y travaillent d'exercer leurs savoir-faire au sein même de la société. Quand il est question de la destruction des institutions ségréguées pour personnes handicapées, il ne s'agit pas de détruire les emplois qui s'y trouvent mais de les sortir de la gestion d'associations ségréguées, permettre que leurs savoir-faire s'exercent dans la cité, sous son regard et dans le cadre d'une approche émancipatrice et favorisant l'autonomie, car la dépendance n'empêche pas l'autonomie !

Nous souhaitons travailler avec les organisations syndicales destinataires de ce communiqué pour informer et expliquer la nécessaire désinstitutionnalisation. Le CUSE peut aider les organisations syndicales à intégrer dans leurs luttes la question antivalidiste et l'ambition d'une école et d'une société construites pour toutes et tous, donc moins violente pour toutes et tous.

Vive la défense des travailleurs et des travailleuses mais jamais au détriment des usagers des services publics ! Le syndicalisme sans conscience des enjeux politiques et sociaux, ce n'est que du corporatisme.

Le 27 mars 2024

Le Collectif Une Seule Ecole